

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

#### Séance du 10 juillet 2009 (convocation du 29 juin 2009)

Aujourd'hui Vendredi Dix Juillet Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

#### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 13 h 20  
M. DAVID Alain à M. LABISTE Bernard à partir de 13 h 40  
M. BOBET Patrick à M. DUPRAT Christophe à partir de 14 h 50  
Mme BOST Christine à M. FREYGEFOND Ludovic à partir 14 h 50  
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard à partir de 14 h 30  
M. FAVROUL J.Pierre à M. SOUBIRAN Claude à partir de 11 h 40  
M. PIERRE Maurice à M. HERITIE Michel  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain à partir de 11 h 30  
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle à partir de 13 h 20  
Mme. DE FRANCOIS Béatrice à Mme BOST Christine jusqu'à 14 h 50 puis à M. FELTESSE à compter de 14 h 50  
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER J. Louis à partir de 13 h 10  
M. BAUDRY Claude à M. TRIJOULET Thierry  
M. BONNEFOY Christine à M. GELLE Thierry à partir de 12 h 00  
M. BRUGERE Nicolas à Mme SAINT-ORICE à partir de 13 h 10  
Mme. CAZALET Anne-Marie à Mme. PARCELIER Muriel  
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel à partir de 13 h 40 puis à Mme FAORO Michèle à compter de 14 h 50  
M. DAVID Yohan à M. DUPOUY Alain jusqu'à 11 h 35

Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. GUILLEMOTEAU Patrick à partir de 13 h 35  
M. DOUGADOS Daniel à Mme BALLOT Chantal à partir de 14 h 50  
Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique  
M. DUCASSOU Dominique à Mme PIAZZA Arielle à partir de 13 h 40  
M. DUPOUY Alain à M. CAZABONNE Didier à partir de 13 h 00  
Mlle. EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime  
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISON Serge  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard de 10 h à 12 h 00  
M. JOUBERT Jacques à M. QUERON Robert à partir de 13 h 00  
M. JUNCA Bernard à Mme CHAVIGNER Michèle à partir de 14 h 50  
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck à partir de 13 h 20  
M. PALAU Jean-Charles à Mme PIAZZA Arielle jusqu'à 10 h 15  
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas à partir de 13 h 45  
M. QUANCARD Denis à M. DUART Patrick à partir de 14 h 50  
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel à partir de 12 h 25  
M. REIFFERS Josy à Mme BREZILLON Anne jusqu'à 13 h 20  
M. ROBERT Fabien à Mme LAURENT Wanda à partir de 12 h 10  
M. SENE Malik à M. EGIRON Jean-François à partir de 12 h 40

#### EXCUSE :

M. DELAUX Stéphan

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Accueil et Habitat des Gens du Voyage**  
□ Convention CUB/AGV 33  
□ Participation de la CUB pour 2009  
□ Décision - Autorisation

Madame FAYET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Au titre de son PLH, la CUB accompagne les communes dans le cadre de la thématique de l'Accueil des Gens du Voyage pour :

- mettre en œuvre les préconisations du Schéma Départemental pour l'Accueil des Gens du Voyage et de son volet « création d'aires d'accueil »,
- favoriser le processus de sédentarisation.

Ce soutien se traduit notamment par une aide à l'association pour l'accueil des gens du voyage (AGV33) qui apporte un conseil, une aide à l'ingénierie, et un accompagnement aux communes dans le montage des projets d'aire d'accueil et de Grand Passage.

La CUB souhaite poursuivre son soutien aux communes dans le traitement de la question de l'accueil des gens du voyage et apporter une aide au fonctionnement de l'AGV 33 pour 2009 dans les conditions suivantes :

1. Contenu des missions et perspectives de développement de l'AGV 33

- Assurer une mission d'ingénierie auprès des communes : mutualisation des expériences, conseil au montage de projet et animation du réseau

L'AGV 33 accompagne les communes dans les axes suivants :

- l'information et le conseil sur les questions d'investissement et de fonctionnement des aires d'accueil,
- l'élaboration de cahiers des charges ;
- l'élaboration des règlements intérieurs et projets éducatifs et sociaux ;
- l'aide au montage des dossiers de demandes de subventions ;
- l'accompagnement dans les délégations de service public et procédures de marchés
- la participation aux comités techniques et comités de pilotage ;
- le conseil sur les thématiques plus larges liées aux aspects juridiques et aux questions d'urbanisme ;
- la visite d'aires d'accueil.

➤ Assurer le fonctionnement et le développement d'un centre de ressources relatif à l'habitat et l'accompagnement des gens du voyage

*Dans le cadre de cette mission, l'AGV 33 assure :*

- *la constitution et l'actualisation en continu du fonds juridique, technique ;*
- *la participation aux réseaux d'échanges nationaux ;*
- *la consultation à la demande des membres ;*
- *l'organisation des journées d'information et formation sur les thématiques d'actualité ;*
- *l'intervention dans le cadre de procédures de concertation.*

*Il est convenu que l'AGV 33 mobilisera, sur demande de la Communauté, ce centre de ressources pour l'éclairer sur toute question relative à son champ d'intervention.*

*Elle transmettra notamment la revue de presse mensuelle aux services compétents de la CUB.*

➤ Participer à la mise en œuvre et à l'actualisation du schéma départemental

*A ce titre, l'AGV 33 :*

- *anime le groupe de suivi relatif à la gestion des aires ;*
- *contribue aux travaux de la commission consultative départementale chargée du suivi et de la révision du schéma.*

Les actions réalisées en 2008 :

- rencontres, informations et formation en direction de nouveaux élus suite aux élections municipales ;
- actualisation du centre de ressources et des différentes bases de données (législatives, logement, populations victimes de discriminations, ...) ;
- réalisation d'un questionnaire d'état des lieux de l'Habitat Adapté en Gironde adressé aux 542 communes pour la mise en évidence des différentes expériences réalisées par les communes ;

Dans le cadre des actions du PLH de la CUB :

- participation au suivi et à la révision du Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage – élaboration du cahier des charges d'une aire d'accueil pour les Gens du Voyage en vue de l'harmonisation des règlements intérieurs ;
- participation active aux démarches entreprises par la CUB sur la thématique du « Grand Passage » : prospection foncière, validation des terrains, conseils sur l'équipement nécessaire et sur la gestion.

En perspective pour 2009 :

Au-delà de la poursuite des missions précédemment citées, l'AGV 33 envisage, pour l'année 2009, de mener des actions spécifiques :

- la tenue de réunions d'informations et de réunions techniques pour mutualiser les connaissances sur des thèmes précis : « l'insertion d'une aire d'accueil dans la commune », « Point d'ancrage et solutions d'habitat pour les Gens du Voyage » ;
- un état des lieux de l'habitat diversifié et du stationnement fixe des Gens du Voyage en Gironde en 2008. Un réunion de restitution de ce questionnaire envoyé aux 542 communes du département sera organisée dans le courant du 3ème trimestre 2009 ;

Dans le cadre des actions du PLH de la CUB :

- la coordination du Grand Passage sur les projets de la CUB.
- la mise en place d'un site internet d'information sur l'occupation des aires de Grand Passage et les aires d'accueil.

## 2. Le budget 2009 et le plan de financement correspondant

Le budget de l'AGV 33 pour l'année 2009 s'établit comme suit :

Dépenses		Recettes	
Dépenses d'exploitation	<b>18 300 €</b>	Recettes propres Financement interne AGV 33	<b>27 180 €</b>
Dépenses de personnel		Subventions :	
Salaires bruts	<b>40 000 €</b>	CG 33	<b>22 400 €</b>
Formation	<b>1 200 €</b>	DDE	<b>15 000 €</b>
Charges patronales	<b>20 000 €</b>	CUB	<b>8 700 €</b>
		DDASS	<b>6 000 €</b>
		DGAS	<b>220 €</b>
Total dépenses	<b>79 500 €</b>	Total recettes	<b>79 500 €</b>

### Récapitulatif des subventions versées à l'AGV 33

<u>EXERCICE</u>	<u>MONTANT DES SUBVENTIONS</u>
2005	7 100 €
2006	7 500 €
2007	7 500 €
2008	8 500 €

Les modalités de versement de la participation communautaire sont détaillées dans la convention jointe.

Aussi, si tel est votre avis, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

**DECIDER**

- du versement en 2009 d'une subvention de fonctionnement de 8 700,00 euros à l'association AGV 33 au titre de son fonctionnement courant,
- de l'inscription de la dépense correspondante au compte 6574 - 65 - 72- D630 du budget de l'exercice en cours.

**AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 10 juillet 2009,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
28 JUILLET 2009

PUBLIÉ LE : 28 JUILLET 2009

M. VÉRONIQUE FAYET